

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 13 (1925)

Heft: 202

Artikel: Pour l'an qui commence...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258493>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'apprentissage, il est payé une petite rémunération: 1^{re} année, fr. 30 à 40 par mois; 2^{me} année, fr. 50 à 60; 3^{me} année, fr. 60 à 80.

LES POSSIBILITÉS DE PLACEMENT sont restreintes pour le moment. On compte actuellement davantage de personnel du pays que dans les dernières années, et l'on manque plutôt de bons employés et employées, surtout dans la Suisse romande. Quand les affaires s'amélioreront, il est à espérer que la librairie, elle aussi, aura besoin d'un personnel plus nombreux.

L'apprentissage une fois terminé, il est à conseiller à la librairie de faire un séjour dans un pays de langue étrangère; plus elle possédera de langues, plus elle aura de chances de trouver des places. On peut aussi travailler dans les maisons d'édition, ou devenir indépendante en dirigeant une librairie de petite ou de moyenne importance à son compte, ou pour celui d'une autre maison dans des stations d'étrangers, par exemple. Des places de bibliothécaires peuvent aussi entrer en ligne de compte.

Il ne peut être assez conseillé à l'aide-libraire de continuer à se cultiver. A côté de ses propres lectures, elle doit être au courant des nouveautés; elle fera bien de suivre des cours pour compléter et approfondir ses connaissances en littérature, en histoire de l'art, etc.

CONDITIONS DE SALAIRES. Les appointements de l'aide-libraire ayant terminé son apprentissage varient suivant les endroits et la durée de service. Au début on paye de 190 à 250 fr.; puis, plus tard, 250 jusqu'à 350 fr. par mois. En cas de capacité spéciale et après dix ans de pratique, on peut atteindre un maximum de 450 fr.; avec ces gains, la librairie est sur le même pied que ses collègues masculins.

La durée normale de la journée de travail est de 9 heures; en décembre, il y a des heures supplémentaires qui sont payées.

MALADIES PROFESSIONNELLES. Il n'y a pas de maladies professionnelles proprement dites. Pour ceux qui sont faibles des poumons, la poussière des livres est un véritable danger. Autrement, la profession n'est pas malsaine, mais elle demande des gens de forte constitution.

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES. Les libraires de la Suisse allemande sont organisés en *Schweizerische Buchhändlerverein*; ceux de la Suisse romande en *Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande*; les employés des deux sexes en *Schweizerische Buchhandlungsgeliefen- und Angestellten-Verein*.

A. M.

(Office central des Professions féminines.)

Pour l'an qui commence...

Le *Mouvement Féministe* publiera en 1925, entre beaucoup d'autres, les articles suivants :

précisions. Elle ne fit pas ses enquêtes dans un esprit froidement scientifique, mais en revenant le cœur lourd comme si elle avait suivi Dante aux Enfers. »

Supprimer d'un coup le travail à domicile était impossible, mais il fallait, du moins, en améliorer les conditions. Un projet de loi présenté au Parlement, exigeait qu'on ne pût travailler dans un local qui n'aurait pas été visité et approuvé par un inspecteur des fabriques. Année après année, le projet fut discuté à la Chambre des Communes, puis finalement écarté. Ce bill avorté servit de base au mouvement en faveur de la nomination de femmes inspectrices de l'hygiène.

3. Les autorités londoniennes créaient une Commission pour venir en aide aux chômeuses. « Qu'a-t-on prévu pour les femmes? » demanda Mrs. Macdonald. Rien, fut la réponse, qui ne la satisfit pas. Alors, enquêtes, questionnaires, rapport présenté à la Commission et demandant la création de deux sortes d'ouvrirs pour les chômeuses, en ville et à la campagne. Le rapport préconisait dans la campagne des sortes de fermes-modèles, où l'on enseignerait à des femmes, spécialement à de jeunes veuves ayant des enfants, l'élevage des abeilles, la culture des légumes et celle des petits fruits. Pour appuyer ces requêtes, Margaret organisa un long cortège de chômeuses dans les rues de Londres. L'opposition officielle ne put être vaincue quant au travail dans la campagne; par contre, des ouvrirs furent créés pour les femmes. On y cousait, tricotait, faisait la cuisine. Mais la vente des objets fabriqués offusqua les com-

L'Idée marche... ou La quinzaine féministe, chronique bimensuelle, du mouvement féministe et suffragiste à travers le monde, par E. Gd. (avec autant que possible des portraits de féministes de marque ou d'autres illustrations d'actualité).

Les femmes et la chose publique :

I. *Chroniques parlementaires fédérales* (par M^{me} Leuch-Reineck), et toutes les fois que des sujets d'intérêt féminin y seront touchés, des comptes-rendus du même ordre des débats parlementaires aux Grands Conseils de Genève, Vaud, et Neuchâtel.

II. *Femmes électriques, comment voteriez-vous dimanche?...* études des principales questions soumises aux votations populaires en Suisse.

III. *Notes, documents et études* sur les sujets d'ordre national ou international intéressant l'opinion publique.

Les femmes et la Société des Nations, chroniques et nouvelles de tous les faits intéressant les femmes en corrélation avec la S. d. N.

Lettres de l'étranger: France, Autriche, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Italie, Hollande, etc.

Les allocations familiales et les pensions aux mères d'après l'ouvrage de Miss Rathbone, par M. Maurice Veillard, Dr. en droit.

Les agentes de police en Angleterre par M^{lle} Jeanne Pittet.

Etudes scientifiques et tenue de ménage, par M^{me} A. Leuch, Dr. ès-sciences.

La femme dans la petite maison, d'après l'ouvrage de Mrs. L. Eyle, par M^{me} Vuillomenet.

Biographies féminines et portraits de femmes suisses et étrangères (M^{me} Pestalozzi, Mrs. Fawcett, M^{me} Curie, etc.), par M^{me} Vuillomenet-Challandes et M^{lle} Marg. Evard. •

Les femmes et les livres, chronique des œuvres littéraires féminines, par M^{me} M.-L. Preis.

Les nouveaux mots féminins ou l'influence du féminisme sur la grammaire, par M^{lle} Emma Porret.

Les élections et les femmes à Pompéi, par M. Jules Tixerand.

Variétés historiques, littéraires et artistiques, en connexion avec le mouvement féministe.

merçants; elle fut interdite, et, en même temps, on annonça que les ouvrirs qui ne rapporteraient rien seraient supprimés!

4. La Commission d'étude des conditions de travail des sommelières (*barmaids*), que Mrs. Macdonald et ses amies fondèrent, fit un examen sérieux de cette profession dangereuse et décriée.

« Les barmaids ne sont pas nécessairement des femmes légères, écrivait Margaret, mais elles courent de bien grands dangers. On les emploie parce qu'on les paie moins que les hommes, et qu'elles sont l'attrait qui attire les clients. Il les faut très jeunes; quand elles ont plus de 25 ans, elles sont renvoyées. »

Parmi les arguments de défense des tenanciers de bars, — qui eurent gain de cause, naturellement, — je relève avec étonnement que les sommelières sont des agents de civilisation et que les clients aiment à les appeler par leur petit nom...

5. Pour Margaret Macdonald, la femme était un être sacré et d'essence bien différente de l'homme, — égale, mais pas semblable; — dans la femme, elle voyait surtout, et elle honorait la mère. Quoiqu'elle déplorât amèrement la minorité légale et politique de la femme, elle voulait pour celle-ci des conditions de vie tout à fait différentes de celles de l'homme, et elle refusa toujours son appui aux mouvements d'émancipation conduits selon l'esprit masculin et révolutionnaire. « Aucune femme ne peut traduire de façon masculine les émotions qui lui sont propres », avait-elle coutume de dire.

Elle fut une suffragiste convaincue et considérait comme

Choses vues..., croquis et documents sur des organisations philanthropiques et sociales, par M^{me} Jeanne Vuilliminet.

Carrières féminines, d'après les renseignements et les enquêtes de l'Office suisse des professions féminines.

L'action morale, d'après les documents et les travaux du Cartel romand H. S. M.

Des comptes-rendus des principaux *Congrès nationaux et internationaux d'intérêt féminin*.

Des nouvelles du *mouvement ouvrier féminin*.

La *bibliographie* des principaux ouvrages ayant trait aux questions sociales et féministes.

Les *circulaires, convocations officielles, etc.*, de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses et de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

Des nouvelles régulières de *l'activité des Sociétés suffragistes et féminines suisses*.

Etc. etc.

De-ci, De-là...

Les Françaises vont-elles voter ?

M^{me} Alice La Mazière, l'un des leaders du mouvement suffragiste français, vient de mener sur ce point une enquête très intéressante auprès d'hommes et de femmes bien connus à des titres divers. En attendant que paraissent en volume les résultats de cette enquête, nous détachons à l'intention de nos lecteurs quelques réponses caractéristiques :

Il me paraît impossible que le Sénat persiste longtemps dans son opposition surannée. Il est opportun, il est juste, il est nécessaire que la femme française obtienne, dans le plus bref délai, le droit de vote; et cette conquête aura pour tout le monde les conséquences les plus heureuses. Mon seul regret est qu'en accordant à la femme cette capacité électorale, la France se montre si tardivement libérale. Son histoire nous avait habitués à plus d'audacieuse générosité.
ROMAIN COOLUS.

Il est naturellement assez difficile de prévoir si le Parlement, qui ne s'est que si lentement décidé à donner un statut équitable à la femme commerçante, à la femme ouvrière, comprendra tout ce qu'il y a de réactionnaire, au sens large du mot, à la maintenir chez nous en dehors de toute participation légale aux affaires publiques, alors

que, dans l'immense majorité des pays, la reconnaissance de ses droits électoraux est aujourd'hui une conquête réalisée...

GEORGE SCHELLE,
Professeur à la Faculté de Droit de Dijon.

Je suis infiniment réactionnaire; mais il se trouve que, sur ce point, et parce que je cherche un correctif au mal des institutions modernes, j'ai de ces idées que l'on appelle avancées.

Dieu veuille que vous réussissiez! Je crois sincèrement qu'il y a quelque chose d'utile à attendre de la collaboration des femmes aux affaires publiques. Les arguments sont innombrables; les objections misérables...

PIERRE TERMIER,
Membre de l'Académie des Sciences.

Je suis persuadé que la Française obtiendra, dans un délai rapproché, le droit de vote dans les élections municipales et cantonales, et il me semble certain qu'une fois ce premier résultat acquis, les autres scrutins ne tarderont pas à lui être ouverts.

ROBERT DE FLERS,
(de l'Académie française)

Je suis convaincu que les Françaises obtiendront le droit de vote politique d'ici à très peu d'années.

Je ne serais pas surpris, toutefois, que la plénitude de droit de suffrage ne leur fût pas tout de suite accordée, et qu'elles ne la conquissent que par étapes.

La réforme fera d'abord du bien et du mal, comme toutes les réformes. Peu à peu, passant dans les mœurs, elle fera surtout du bien, j'en suis convaincu.

Elle en fera à la société française: elle en fera aussi à la femme. Elle contribuera, je l'espère, à corriger la futilité fâcheuse qui s'empare aujourd'hui de toute une classe sociale de femmes: passion de la toilette, frénésie de divertissement.

Pour que l'égalité des deux sexes soit défendable et triomphe, n'est-il pas indispensable que le sérieux des deux sexes soit comparable? ...

MARCEL PRÉVOST,
(de l'Académie française.)

Je crois que le vote des femmes est à souhaiter pour les classes laborieuses, la femme qui travaille étant actuellement sans armes pour lutter. Un bulletin de vote dans une main besogneuse est nécessaire, de nos jours, pour triompher de l'injustice immanente dont souffrent les faibles.

Mais je regrette que la femme française en soit arrivée là. C'était notre suprême coquetterie de n'être, en France, que des femmes et non des électeurs. La courtoisie étant morte chez nous, faisons comme les autres. Je vote donc, en soupirant, pour le vote des femmes, simplement par altruisme, et non par sentiment.

LUCIE DE LARUE-MARDRUS.

une insulte grave d'être privée du droit de vote. En 1899, elle s'employa activement à organiser une manifestation suffragiste à Londres, à l'occasion du Congrès féministe international. Par contre, elle n'approuva pas les exploits des suffragettes, elle détestait les anti-hoministes. Elle ne croyait pas que le bulletin de vote féminin élèverait les salaires, ou transformerait sérieusement les conditions économiques. « Nous en ferons un aussi mauvais usage que les hommes », disait-elle.

Les dernières années.

Margaret avait beaucoup d'amis et leur témoignait une amitié rude et franche; elle les appréciait surtout pour leur sincérité et leur expérience. Calme et peu démonstrative, elle gagnait pourtant vite les cœurs. « Elle croyait en nous, écrivait une de ses collègues, et elle arrivait ainsi à trouver des diamants dans la poussière. »

Sa gaieté vive et charmante lui faisait aimer la jeunesse; son énergie et sa persévérance prenaient leur source dans le bonheur de sa vie conjugale. Comme elle s'affligeait si elle était privée de la compagnie de son mari et de ses enfants! « Je suis dans une maison déserte, sans enfants, et généralement sans mari », écrivait-elle durant l'année 1909, alors que le Parlement n'en finissait pas de siéger et que les enfants étaient en vacances.

Elle préférerait à tout autre moment de la journée l'instant où la lampe était allumée; sous cette lumière amie, elle cousait ou ravouait pendant que je lui faisais la lecture.

Pour échapper le plus possible aux obligations mondaines, qu'elle détestait, elle avait eu l'idée de louer un petit cottage perdu dans les bois, où elle allait avec son mari, du samedi au lundi, en toute saison, par tous les temps, parfois avec quelques amis.

Mrs. Macdonald aimait aussi Lossiemouth, la demeure écossaise de son mari, qu'habitait encore la vieille maman, et où la famille passait les vacances d'été. C'est là qu'elle désirait vivre ses années de vieillesse et plus tard reposer dans le petit cimetière campagnard.

Ramsay Macdonald et sa femme voyagèrent beaucoup, et parfois fort loin, en Amérique, en Afrique, aux Indes, etc. Les voyages les délassaient et les rapprochaient davantage encore l'un de l'autre.

On s'étonnait beaucoup de la somme de travail fournie par la jeune femme; c'est qu'elle avait un calme et une sérénité que rien n'entamait, beaucoup de méthode, de clarté, l'esprit alerte, la concentration facile et, de plus, elle ne perdait jamais une minute.

« Elle guida des milliers de femmes dans la lutte pour leurs propres intérêts, écrit M. Macdonald; elle éveilla en elles le sentiment de leur responsabilité dans l'Etat, elle les entraîna à une politique plus élevée que les bavardages de parti, et par-dessus tout elle montra combien savante, loyale et sagace peut être une socialiste, travaillant ainsi à faire disparaître l'un des préjugés qui aveuglent le monde. »